Ordre de service d'action

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'alimentation **Sous-direction de la qualité et de la protection des végétaux** **Bureau des semences et de la santé des végétaux** **251 rue de Vaugirard** **75 732 PARIS CEDEX 15** **0149554955**	**Instruction technique** **DGAL/SDQPV/2014-846** **13/10/2014**

Date de mise en application : 06/10/2014
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 17/11/2014
Cette instruction abroge :
DGAL/SDQPV/N2011-8195
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Mise à jour de l'état des lieux du vignoble vis-à-vis des maladies du bois (Esca, black dead arm et eutypiose). Recueil des notations issues des réseaux d'observation dédiés pour les campagnes 2013 et 2014.

Destinataires d'exécution
DRAAF FranceAgriMer

Résumé : Cette note de service présente les conditions de collecte d'information concernant l'état sanitaire du vignoble vis-à-vis des maladies du bois pour les campagnes 2013 et 2014.

Textes de référence :- Article L251 du code rural sur la surveillance biologique du territoire.
- Circulaire CAB/C2009-0002 du 4 mars 2009 : Note d'orientation et de cadrage pour la mise en œuvre d'un réseau d'épidémiosurveillance dans le domaine végétal.

Les maladies du bois de la vigne constituent l'une des principales préoccupations phytosanitaires sur le vignoble français mais aussi mondial. Elles sont susceptibles de générer des pertes de production liées à la dégénérescence et à la mortalité des ceps.

La mobilisation de travaux de recherche fondamentale et appliquée a permis une avancée significative dans la connaissance de l'étiologie complexe de ces maladies. Les derniers appels à projet, financés dans le cadre du CASDAR, sont susceptibles d'aboutir à la mise à disposition de moyens qui pourraient permettre de limiter l'expression de ces maladies.

Dans ce contexte, la connaissance objective, partagée et suffisamment actualisée de l'état des lieux dans les principaux bassins viticoles demeure un pré-requis face à cette problématique complexe.

Lors du colloque sur les maladies du bois, en décembre 2011, la DGAL a mentionné l'intérêt de maintenir un dispositif d'observation susceptible de mesurer l'impact des futures innovations pour lutter contre ces maladies. Dans cet objectif, les protocoles harmonisés prévoient l'intégration des données d'observation dans la base nationale de données de surveillance biologique du territoire.

A ce jour, et depuis 2010, le réseau d'épidémiosurveillance constitue de fait la principale source de données.

Pour quelques régions encore concernées, notamment à l'initiative des structures professionnelles, les notations reposent sur le dispositif historique issu de l'Observatoire National (2003-2008).

De plus, sous l'égide de certaines initiatives locales, des suivis de parcelles en observation, voire des dispositifs d'expérimentation, intègrent de séries de notations précises et reproductibles.

Le questionnaire proposé en annexe a pour but d'intégrer l'ensemble des données disponibles issues des différents dispositifs de surveillance lors des campagnes 2013 et 2014. Le format de ce questionnaire, demeure en l'état suffisamment souple, compte-tenu de la diversité des sources et dispositifs régionaux.

Je vous demande donc de renseigner ce questionnaire.

Les réponses devront parvenir pour le **15 novembre 2014**, par la voie numérique à:

Bruno Doublet, personne ressource - Maladies du bois de la vigne.

DRAAF-SRAL Champagne-Ardenne

tel 03 26 97 32 07

bruno.doublet@agriculture.gouv.fr

préciser l'objet : questionnaire maladies du bois - vigne

avec copie à Jacques Grosman référent-expert- national pour la vigne

jacques.grosman@agriculture.gouv.fr

tel 04 78 63 13 44 ou 06 86 99 86 48

et BSSV bssv.sdqpv.dgal@agriculture.gouv.fr

Pour toute demande de renseignements ou de précision, veuillez contacter Bruno Doublet ou Jacques Grosman.

Je vous invite à me faire part des difficultés éventuelles que vous pourriez rencontrer dans la mise en œuvre de cet ordre de service.

Le Directeur Général de l'Alimentation

Patrick DEHAUMONT

Annexe : NS DGAL/SDQPV xxxxxxx

Questionnaire Maladies du bois de la vigne
Recueil des notations pour les campagnes 2013 et 2014

Les réponses devront parvenir pour le **15 novembre 2014** , par e -mail à :

Bruno Doublet, Personne Ressource - Maladies du bois de la vigne.
DRAAF -SRAL Champagne -Ardenne
tel 03 26 97 32 07
bruno.doublet@agriculture.gouv.fr

préciser l'objet : questionnaire, notations 2013 et 2014 maladies du bois - vigne

avec copies à :Jacques Grosman référent expert national vigne
jacques.grosman@agriculture.gouv.fr
tel 04 78 63 13 44 ou 06 86 99 86 48
ainsi qu'à la boîte institutionnelle BSSV de la DGAL/SDQPV: bssv.sdqpv.dgal@agriculture.gouv.fr

Pour toute demande de renseignements ou précision, veuillez contacter Bruno Doublet ou Jacques Grosman.

Questionnaire Maladies du bois de la vigne - campagnes 2013 et 2014

Région :

Vignoble(s)
Superficie :
Cépages observés / dans le cadre des maladies du bois :

Esca-bda :

Eutypiose :

1) Recueil, exploitation des données d'observation :

1.1) Réseau de Surveillance Biologique du Territoire (SBT) - protocoles harmonisés(*) d'observation intégrant les maladies du bois.
(*) la notation Esca/BDA est obligatoire

Préciser le nom et coordonnées de l'animateur filière de votre région (vignoble) :

notations réalisées en 2013 sur les réseaux références SBT ?	oui ☐	non ☐
notations réalisées en 2014 sur les réseaux références SBT ?	oui ☐	non ☐

(cocher la bonne réponse)

Si non, explications commentaires :

Organisation du réseau et de l' Observation

parcelles — les parcelles du réseau de référence sont elles fixes ? oui ☐ n ☐

Si non précisez :
notamment indiquer si les mêmes parcelles sont reconduites en 2013 et 2014

Notations réalisées annuellement sur la même série de ceps prédéfinis ? oui ☐ n ☐

nombre de ceps observés / parcelle :

Si maintien d'un dispositif spécifique issu de l'Observatoire National, même partiel ou en complément renseigner le point 1.2)

tableaux types à renseigner pour les données issues du RSBT :

Région :	**Année: 2013**	**Réseau SBT vigne - notations maladies du bois**				
	Nombre parcelles observées	Nb cépages suivis	Indiquer les cépages et le nombre de parcelles observés			
			cépage 1	cépage 2	cépage 3	cépage 4
Esca /bda						
Eutypiose						

Région :	**Année: 2014**	**Réseau SBT vigne - notations maladies du bois**				
	Nombre parcelles observées	Nb cépages suivis	Indiquer les cépages et le nombre de parcelles observés			
			cépage 1	cépage 2	cépage 3	cépage 4
Esca /bda						
Eutypiose						

- **données à recueillir** (si besoin, dupliquer les colonnes en fonction des cépages observés)

Type de tableau à renseigner :

Région :									
Vignoble(s) :		Indiquer les cépages observés							
		cépage 1 :		cépage 2 :		cépage 3 :		cépage 4 :	
Taux (%) ceps atteints		2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Eutypiose									
Esca /BDA	Forme lente								
	Apoplexie								
	Somme: FL + Apo								

si données disponibles : mesure de l'impact

Taux (%) ceps	cépage 1 :		cépage 2 :		cépage 3 :		cépage 4 :	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Manquants								
Morts								
Complants (de l'année)								

1.2) Dispositif issu de l'Observatoire national des maladies du bois :

nom du contact, coordonées :

maintien du dispositif en 2013 :	oui ☐	non ☐
maintien du dispositif en 2014 :	oui ☐	non ☐

(cocher ou entourer la bonne réponse)

si oui, description du dispositif du dispositif actuel : (appellation concernée, nombre de parcelles, cépages retenus les citer,...)

Région :	**Année: 2013 – notations maladies du bois**					
	Nombre parcelles observées	Nb cépages suivis	Indiquer les cépages et le nombre de parcelles observées			
			cépage 1	cépage 2	cépage 3	cépage 4
Esca /bda						
Eutypiose						

Région :	**Année: 2014 - notations maladies du bois**					
	Nombre parcelles observées	Nb cépages suivis	Indiquer les cépages et le nombre de parcelles observées			
			cépage 1	cépage 2	cépage 3	cépage 4
Esca /bda						
Eutypiose						

structure de pilotage :
structures professionnelles participantes :

joindre les résultats disponibles pour 2013 et 2014 dans votre région (tableaux synthétiques de préférence, par cépage)

1.3) Autre source éventuelle de données disponibles ?

nom du contact, coordonnées :

structure de pilotage :
structures professionnelles participantes :

joindre les résultats disponibles pour 2013 et 2014 dans votre région (tableaux synthétiques de préférence, par cépage)

2) Vos commentaires éventuels sur les niveaux d'expression des maladies en 2013 et 2014 :

Toutes illustrations, graphiques, synthèses sont les bienvenues

Merci pour votre contribution





